MMD – May Mobilité Durable

Mots clés : plateforme, covoiturage solidaire

Territoire d'expérimentation

Le Département de la Mayenne fait partie de la région Pays de la Loire et se compose de 10 intercommunalités, 254 communes. Le Conseil départemental dispose de cinq centres départementaux de la solidarité, sept antennes solidarité et une plateforme mobilité.
308 000 habitants – 5175 km²
Le Département de la Mayenne est rural avec une faible densité par rapport au niveau national (60 hab./km² contre 117 hab./km²). Le territoire est couvert à 80% de terres agricoles et à 7.9% de surfaces urbanisées.

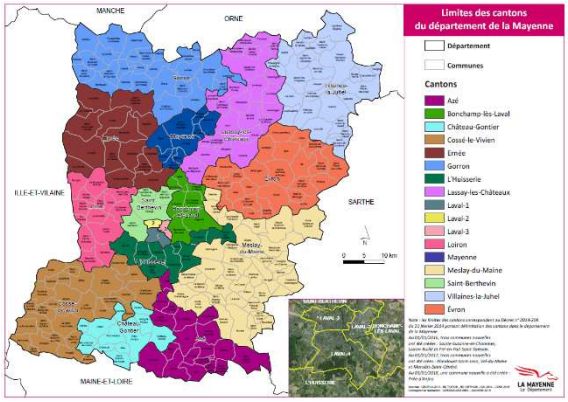

La Mayenne est un département rural avec une prédominance de la voiture individuelle (78% des déplacements). Le Conseil départemental soutient, pilote et anime la plateforme de mobilité de la Mayenne qui a pour objectifs de répondre aux enjeux sociaux et territoriaux en matière de mobilités des publics en insertion. Il repose sur un centre de ressources, une auto-école sociale, un garage solidaire, une mise à disposition de véhicules et des aides financières.

Description projet

Le Conseil départemental de la Mayenne souhaite expérimenter, dans le cadre de sa plateforme mobilité, des actions autour des mobilités durables. Pour ce faire, le Conseil départemental veut développer trois grands axes :

- la sensibilisation et la formation des professionnels de l'insertion à l'éco-conduite,
- l'évolution des outils de la plateforme mobilité,
- le développement du covoiturage solidaire.

Ces trois axes devront permettre de développer davantage l'aspect durable de la plateforme qui est, pour le moment, centrée sur la solidarité et l'insertion sociale et professionnelle. Le projet est basé sur un travail transversal entre les directions de l'environnement et de la solidarité.

Enjeu/besoin

Sur la base de réduction de 20% des km du public touché et de réduction de la consommation de 1 litre au 100 km pour les travailleurs sociaux formés à l'éco-conduite, on estime les économies à 887 000 litres de carburant évités, soit 2 483 712 Kg de CO2.
Les ateliers sur l'éco-conduite vont permettre une montée en compétence des professionnels de la plateforme et des travailleurs sociaux. Le développement du covoiturage va faciliter le retour à l'emploi des personnes en insertion. Le développement de l'activité du garage solidaire va favoriser la montée en compétence des salariés en insertion.
Ces actions autour de la mobilité durable favorisent une meilleure insertion des publics fragiles et une approche différente de la mobilité pour les professionnels. Le maillage territorial de nos actions sera renforcé par le développement des partenariats avec des acteurs de la mobilité et du développement durable.
Les actions menées inciteront à se déplacer moins (optimiser ses déplacements), se déplacer par des modes de transport doux (transports en commun, marche, vélo) et lorsqu'on utilise la voiture à favoriser le co-voiturage et l'éco-conduite.

Expérimentation

Les solutions de mobilités qui seront expérimentées sont les suivantes :

- Le vélo à assistance électrique
- Les transports collectifs
- L'autopartage
- Le co-voiturage

L'autopartage, par son caractère innovant, sera particulièrement démonstratif de l'intérêt de la pratique pour les territoires ruraux.
Le co-voiturage sera également beaucoup mis en avant avec la communication déployée pour mobiliser des personnes volontaires.

PROJET ACCOMPAGNÉ PAR LE
PROGRAMME FRANCE MOBILITES - FRENCH MOBILITY—TERRITOIRES D'EXPÉRIMENTATION DE NOUVELLES MOBILITÉS DURABLES

DUREE PROJET > 36 MOIS

MONTANT DU PROJET > 150 000 €

DONT AIDE AMI > 75 000 €

LOCALISATION>

REGION PAYS DE LA LOIRE

DEPARTEMENT DE LA MAYENNE

PORTEUR DE PROJET
Conseil Départemental de la Mayenne

PARTENAIRES SUR LE PROJET

- Conseil Régional,
- CAF,
- Laval agglomération
- Associations en lien avec l'insertion (Copainville, Sud Mayenne précarité, Inser'conduite53, Epi du Bocage, AAPA, Sauvegarde Mayenne Sarthe, ANPER, APESS, AAPA, …)
- DREAL
- GAL Haute Mayenne
- Pôle emploi,
- Mission locale,
- Cap emploi,
- DIRECCTE,
- MSA,
- Pays de Craon,
- EDI, …

CONTACT
SOPHIE COLLET - DIRECTRICE DE L'INSERTION ET DE L'HABITAT
Téléphone : 02.43.66.53.53

Pour en savoir plus

LAMAYENNE.FR